

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 juin 2020

### Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 1 nouveau cas confirmé

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment un nouveau cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion ce vendredi 12 juin à 15h00, soit un **total de 488 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Le cas d'hier est toujours en cours d'investigation. Le cas du jour est un cas issu d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale.

Compte tenu des 460 guérisons prononcées, **28 infections au coronavirus COVID-19 sont encore en cours** à ce jour.

#### SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 12 juin 2020

**487 cas ont été investigués** à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 72% sont des cas importés.

##### • Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
<b>Cas importés</b> (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	350	+1
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	24	0
<b>Cas autochtones secondaires</b> (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	73	0
<b>Cas autochtones</b> (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	64	0
<b>Nombre total de cas investigués</b>	487	+1

##### • Situation sanitaire :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
<b>Cas hospitalisés hors service de réanimation</b>	19	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	15	0
<b>Cas hospitalisés en service de réanimation</b>	2	+1
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	2	+1

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

## • Suite du signalement communiqué le 11 juin

Suite au signalement hier de la poursuite de la scolarisation de 2 enfants considérés comme contacts d'un cas importé, une équipe mobile mixte ARS/Santé Publique France/CHU est intervenue hier dans la famille pour réaffirmer et préciser les conditions d'isolement à domicile et procéder à un dépistage de l'ensemble des membres de la famille. Les résultats reçus ce jour sont tous négatifs, les enfants ou les adultes ayant été en contact avec ces 2 enfants, notamment en milieu scolaire, ne sont donc pas à ce stade considérés comme des contacts à risque vis-à-vis du Covid-19.

## • Contact-tracing : plus de 3700 personnes appelées individuellement et suivies

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler le 15 sans délai en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement**
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

## • Bilan épidémiologique hebdomadaire

L'activité de dépistage se poursuit à un niveau élevé à plus de 3 000 tests réalisés chaque semaine (3 145 analyses réalisées au cours de la semaine du 1<sup>er</sup> au 07 juin contre 3362 tests au cours de la semaine précédente). Au total, 35 419 tests ont été réalisés depuis le début de l'année. Ce dispositif permet de maintenir une couverture large de dépistage dans la population ; l'objectif étant toujours d'identifier le plus précocement possible tout cas pour rapidement retracer son parcours et recontacter et isoler toute personne qui aurait été en contact avec ce cas pendant sa période de contagiosité. Après une baisse importante du nombre de cas confirmés observée entre fin mars et mi-avril, la situation épidémiologique est depuis stable. 9 cas ont été confirmés au cours de la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 juin, tous importés (contre 22 au cours de la semaine précédente). Sur ces dernières semaines, le très faible nombre de cas signalés quotidiennement avec une prédominance de cas importés, confirme le faible niveau de circulation virale autochtone, avec toujours à ce stade aucune chaîne de transmission autochtone active ou foyer épidémique identifié sur le territoire. La situation épidémiologique actuellement favorable se confirme par le maintien d'un très faible taux de positivité des dépistages, stable à moins de 0,5 % depuis 7 semaines.

Au total, 18 patients ont été admis en service de réanimation entre le 11 mars et le 11 juin, dont 7 issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale. Le sexe ratio H/F est de 7. Plus de 80% des patients avaient au moins un facteur de risque, les facteurs de risque les plus fréquents étant une hypertension artérielle ou un diabète.

**Contact presse**  
**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

## RECOMMANDATIONS A SUIVRE

- Se protéger avec les gestes barrières

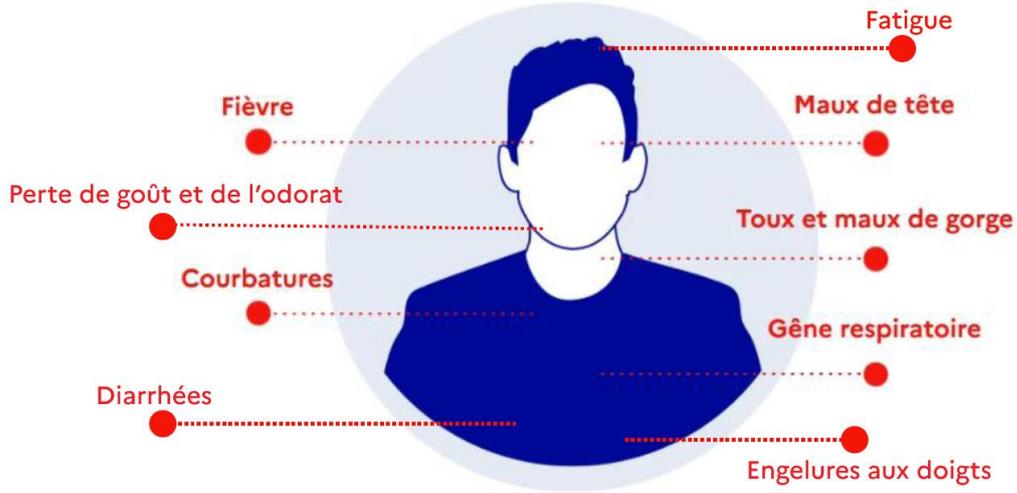


- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.
- Prendre rendez-vous rapidement dans le centre de dépistage le plus proche de chez vous. Vous trouverez sur le site de l'ARS une carte indiquant tous les lieux de prélèvement à La Réunion, ainsi que les horaires et les coordonnées du laboratoire. Le test doit impérativement être pratiqué dans les 24 heures après la prescription médicale et le résultat rendu sous 24 heures. Dans l'attente du résultat, restez confiné et évitez tout contact, pour ne pas contaminer votre entourage.

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

## SYMPTÔMES

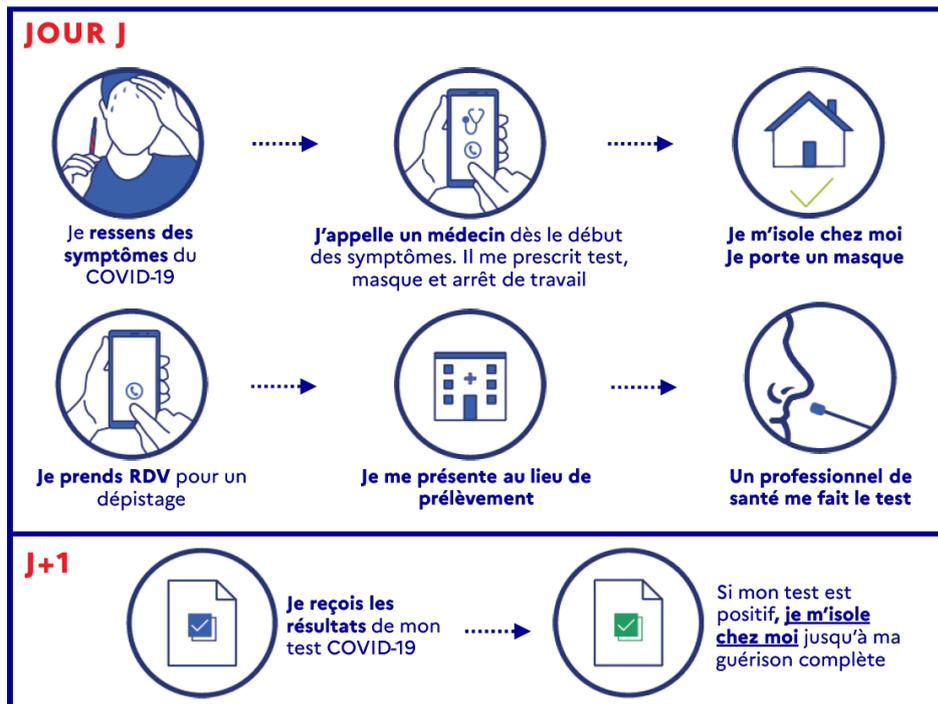


Durée d'incubation :  
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

## SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test  
**48H**

après les 1ers symptômes



Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974